

SURVILLIERS Magazine N°125 Automne 2015

REDYNAMISONS LE COMMERCE LOCAL



À LA UNE

Redynamisons le commerce local

>p8

DOSSIER

Rentrée scolaire

>p12

DEVOIR DE MÉMOIRE

Commémoration de la guerre 14-18

>p20



EXPOSITIONS

Jusqu'au 1^{er} novembre 2015
Musée Archéa

MYTHIQUE PRÉHISTOIRE

Exposition Archéa

Renseignements : 01 34 09 01 02

Du 2 au 21 novembre

Bibliothèque municipale

ANNE DE MONTMORENCY

Exposition pédagogique du musée national de la Renaissance d'Ecouen

VIE SPORTIVE

Du 2 au 4 octobre

STAGE DE KARATÉ

Stage national annuel de l'association

Samedi 10 octobre

CHAMPIONNAT DE PÉTANQUE DES CLUBS DU VAL D'OISE

Départs à partir de 8h

Terrain de pétanque

Dimanche 8 novembre

COURSE DE VTT : LA TRACE DE LA HARDE

Départs à partir de 8h

Stade de Survilliers



Mardi 20 octobre

CONCOURS DE PÉTANQUE

Lou-Cigalou Pétanqueurs

Terrain de pétanque

Renseignements : 06 87 20 22 41

CONCERTS



Samedi 10 octobre

CONCERT LE CHANT DES POÈTES (ÉVÉNEMENT 1515)

Par Enthéos avec la participation de l'école de musique de Survilliers

À partir de 20h

Église Saint-Martin

LES RENDEZ-VOUS DE LA BERGERIE

Les 23 et 24 octobre
IL NE FAUT JURER DE RIEN, Advitam et Compagnie
Théâtre contemporain.
Renseignements et réservations au 06 89 66 41 21 ou sur reservationsadvitam@free.fr

Le 7 novembre
LES FEUX DE L'HUMOUR, Les Chup's
Théâtre contemporain. Renseignements et réservations au 01 34 68 34 35

Les 20, 21, 27, 28 novembre et les 4 et 5 décembre à 20h30
Les 22 et 29 novembre à 15h
LES BONSHOMMES, Légende
Théâtre contemporain. Renseignements et réservations au 07 60 75 65 58 ou sur www.legendeonline.com



Samedi 30 janvier

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

À partir de 20h30

Théâtre de la Bergerie

Du 21 au 25 octobre

VOYAGE À MARSEILLE

Voyage à Marseille pour les 14-17 ans avec L'AJS

Dimanche 29 novembre

BOURSE AUX JOUETS

De 10h à 17h

Salle des fêtes

CONTES

Mercredi 14 octobre

L'HEURE DU CONTE

Par la compagnie les Griottes

Conte pour les enfants de 6 à 9 ans.

À 14h

Bibliothèque

Dimanches 6 et 13 décembre

ÉLECTIONS RÉGIONNALES

Mercredi 9 décembre

SPECTACLE DE NOËL

Francky et Rénata

À 14h et 15h

Salle des fêtes

Mercredi 18 novembre

L'HEURE DU CONTE

Par l'association Poussière d'étoiles

Pour tous les âges

À 14h

Bibliothèque

SENIORS

Vendredi 2 octobre

TOURNOI DE BELOTE

Club de l'âge d'or

Au Colombier

Renseignements : 01 34 68 20 94

Mercredi 16 décembre

CONTES DE NOËL

Par la compagnie les Griottes

À 14h

Bibliothèque

AUTRES

Samedi 17 octobre

LOTO

Comité des fêtes

À partir de 20h (ouverture à 19h30)

Salle des fêtes

Renseignements au 01 34 68 68 84



Jeu 29 octobre

SORTIE CHOUCRUTE

Club de l'âge d'or

Sortie au Père Mathieu de Landrecies

Mardi 19 décembre

MIDI RÉVEILLON

Comité des fêtes

Salle des fêtes





UNE RENTRÉE RICHE EN DÉFIS !

Mes chers concitoyens,

Septembre, synonyme de rentrée après l'interruption de vacances méritées, dédiées à la détente, à la famille. Période qui a tout de même mobilisé une partie de ceux qui étaient présents en mairie et dans le village afin de s'assurer que nos personnes âgées ne souffraient pas de la canicule particulièrement ressentie cette année. Je remercie tous ceux qui ont, par leur action, maintenu le contact avec les personnes isolées.

La rentrée scolaire s'est bien passée avec une ouverture de classe, je souhaite à tous les élèves et leurs professeurs une année de réussite.

Les mois qui arrivent vont être importants pour l'avenir de notre village.

Tout d'abord, la mise en place de notre Plan Local d'Urbanisme. A ce sujet, je ne répondrai pas aux insanités récurrentes proférées par le signataire de la tribune libre figurant dans ce journal (auxquelles j'ai déjà répondu par ailleurs). Il me semble en effet que cette étape déterminante pour l'avenir de notre commune doit être traitée avec le plus grand sérieux et ne devrait pas servir un quelconque besoin d'exister.

Après l'enquête publique, nous allons pouvoir avancer sur le projet Gendarmerie, l'objectif étant de pouvoir débiter la construction dès le mois de septembre 2016. Projet très important pour la sécurité de notre village. En effet, la réduction des effectifs de la Police Intercommunale limite de plus en plus la présence de cette unité dans notre village. Il est évident que la présence de trente-quatre gendarmes nous apportera une plus grande sécurité.

Autre point, le 1^{er} janvier, nous allons entrer dans une nouvelle intercommunalité suite à la fusion de la CARPF avec Val de France et l'entrée de 17 communes de Seine-et-Marne. Cette fusion imposée par l'Etat va avoir des impacts dont nous ne

mesurons pas encore tous les effets. Heureusement, la présence des communes de Seine-et-Marne va permettre d'équilibrer le poids des différentes communes, mais nous savons doré et déjà que nous allons perdre en représentativité et nous ne connaissons pas encore quel sera l'impact en terme de fiscalité. Nous devons être très vigilants pour ne pas perdre une partie des avantages que nous apportait la CARPF.

Enfin, il faut bien parler de la perte de la dotation de l'Etat qui, déjà pour cette année, s'élève à 150 000 €. Nous avons engagé depuis un an des actions fortes sur la réduction de nos charges, tout en maintenant l'aide apportée aux associations et les services offerts à la population. Combien de temps pourrions-nous tenir ? Nous voyons déjà qu'autour de nous, nombreuses sont les communes

qui rendent les NAPS payantes. Le risque principal se situe au niveau de l'investissement. Nous allons pouvoir réaliser cette année les engagements que nous avions pris grâce aux subventions que nous avons obtenues. Nous aurions aimé que notre Conseiller Départemental se batte un peu plus sur les dossiers présentés, une seule subvention, encore est-elle automatique, a été accordée par le Conseil Départemental.

Nous ne baissons pas les bras ! Je suis entouré d'une équipe dynamique qui recherche en permanence comment faire mieux avec moins. Nous continuerons à nous battre pour limiter la pression fiscale locale, nous avons besoin pour cela de nous appuyer sur des entreprises qui elles seules, peuvent nous apporter à la fois les ressources et l'emploi dont notre population a besoin.

Pour terminer, l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter un vif succès aux repreneurs de la supérette du centre commercial du Colombier, qui à n'en point douter répondront aux besoins des survillois.

Jean Noël Moisset

SOMMAIRE

 RETOUR EN IMAGES <p.4

 VIE PRATIQUE <p.6

 À LA UNE <p.8
Redynamisons le commerce local

 EN CHIFFRES <p.10

 PAROLES AUX ÉLUS <p.11
Alain Véron : la balade de Sorvillier

 DOSSIER <p.12
Rentrée scolaire

 NOS JEUNES <p.14
Les jeunes et le permis de conduire

 NOS SENIORS <p.15
ANQUAS : services à domicile

 NOS ENFANTS <p.16
Relais assistantes maternelles

 BIBLIOTHÈQUE <p.18

 DEVOIR DE MÉMOIRE <p.20 à 22
Guerre 14-18 : hommage aux soldats de Sorvilliers

 ASSOCIATIONS <p.23 à 25
Billard, danse de salon et tir sportif

RETOUR EN IMAGES

1^{ER} MAI

QUAND LES JEUNES SURVILLOIS RETROUSSENT LEURS MANCHES

Des jeunes ont aidé la crèche de Survilliers *Les Marcassins* pendant la brocante. Pour remercier leur action, la crèche a remis au Relais Jeunes, un petit frigo équipant ainsi leur local. Une belle démonstration de solidarité entre des ados et des tout petits !



14 JUIN

LA FÊTE DU JUDO

Les judokas de Survilliers au gymnase. Une manifestation, qui a fait le bonheur des parents. Démonstrations de qualité, remarquable discipline de tous ces judokas dont la plus jeune a 4 ans ! Un grand merci au professeur.

19 JUIN ET 20 JUIN

KERMESSES DES ÉCOLES

Parc de la mairie, les kermesses annuelles ont ravi petits et grands. Spectacles, jeux et animations, il y en avait pour tous les goûts !



20 JUIN

AUTO RETRO

Pour la 7^{ème} édition de l'Auto Rétro, une trentaine de voitures étaient au rendez-vous.

Après avoir admiré les véhicules et applaudi le concert rockabilly du groupe Emma Lewis & the BCN, c'est autour du feu de la Saint-Jean que tout le monde s'est réuni.





21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

Ambiance pop-rock place de la Bergerie !

Deux groupes de talent se sont succédés pour fêter la musique avec les survillois.

Bravo à Orphé et à Lauren et les garçons pour leur prestation.



26 ET 29 JUIN JOURNÉE SPORTIVE, OLYMPIADES ET REMISE DU PRIX MAES

Munis de leur casquette, les enfants ont profité du beau temps pour se dépenser. Courses, jeux d'adresse, sauts en longueur... chaque enfant a mérité sa médaille !

Nadine Racault, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, et Monsieur le Maire en ont profité pour remettre le traditionnel prix Maes à douze enfants.

Un rendez-vous fort en émotions !



5 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE LA VIE LOCALE

Les associations survilloises au rendez-vous pour cet événement incontournable de la rentrée.

Ci-contre : démonstration et initiation au airsoft avec l'association Stanley Airsoft.



Retrouvez la vidéo du forum sur notre site internet

www.survilliers.fr

PROPRETÉ DE LA COMMUNE : UN RÉFLEXE AU QUOTIDIEN



Détritus, déjections canines, monticule de déchets, vidage des poubelles, papiers jetés sur la chaussée, les trottoirs... La propreté de la ville est l'affaire de tous. La commune a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics. Il n'empêche qu'il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.

La Municipalité souhaite informer sur sa politique en matière de propreté urbaine et rappeler aux habitants les bons réflexes. Pour relever le défi d'une ville propre, les efforts des services communaux doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun.

Les moyens mis en œuvre par la commune :

- Les agents de la commune nettoient, ramassent, entretiennent, souvent on ne les voit pas et pourtant ils abattent un travail considérable.
- De plus, nous bénéficions de deux tournées hebdomadaires de ramassage des ordures ménagères, un ramassage mensuel des encombrants, un ramassage hebdomadaire des déchets verts six mois de l'année, une collecte mensuelle des déchets toxiques (écobus), une déchetterie à proximité (moins d'un kilomètre de la sortie du village).
- Pour mener à bien cette mission, en plus des moyens humains, l'action d'une balayeuse est requise pour maintenir les voiries dans le meilleur état de propreté possible.

Pour le mieux vivre de chacun, respectons nos environnements, respectons notre quotidien, respectons notre village !



Du 12 octobre au 31 décembre 2015, d'importantes perturbations sont à prévoir Grand Rue et son prolongement (route appartenant à Saint-Witz) pour accéder à l'autoroute suite à des travaux d'assainissement.



plus d'informations, consulter notre site internet : www.survilliers.fr

TRAVAUX

LEGAL-ACCES



LEGAL-ACCES, un service d'assurance juridique gratuit proposé par la CARPF.

Une équipe de juristes généralistes et spécialistes répond à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30 sans interruption au 0 800 102 802 (numéro vert).

Permanence à la mairie de Survilliers, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h sans rendez-vous.

N'hésitez pas à les contacter, le service est gratuit.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Le calendrier électoral a avancé les dates des prochaines élections régionales **au 6 et 13 décembre 2015.**

Ces élections ont pour but d'élire les conseillers régionaux dans les treize nouvelles régions. Pour l'Île-de-France, ce sont 209 sièges à pourvoir, dont 23 pour le Val d'Oise.

LE SERVICE CIVIQUE QU'EST-CE QUE C'EST ?



Créé en 2010, le service civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au sein de la collectivité, dans des domaines tels que la santé, l'éducation, la culture, le sport, la solidarité.

Il peut servir le parcours professionnel des jeunes et constituer une étape vers leur autonomie et leur accès à l'emploi. Il donne lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'Etat.

Le Centre Information du Val d'Oise bénéficie d'une habilitation nationale pour accueillir les jeunes intéressés.

Renseignements sur : www.service-civique.gouv.fr



Pour toute information personnalisée, rendez-vous au Relais Jeunes de Survilliers.



LE COURRIER DES SURVILLOIS

DEPUIS QUELQUES MOIS, JE CONSTATE UNE PROLIFÉRATION DE MAUVAISES HERBES DANS LA COMMUNE, NOTAMMENT SUR LES TROTTOIRS ? COMMENT CELA SE FAIT-IL ?

HERVÉ G.

La commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour désherber les trottoirs ; c'est le « 0 phyto ». A compter de 2016, les collectivités publiques ne devront plus utiliser de pesticides pour l'ensemble des espaces verts.

Le service technique a fait le choix d'utiliser le désherbage thermique au gaz à flamme directe pour l'entretien des trottoirs. Ce procédé consiste à brûler la plante par l'action de la flamme sur les feuilles.

5 passages par an sur chaque point sont prévus par an.

D'autres techniques alternatives seront testées.



SUR LE RN17, UN PEU AVANT LE BASSIN DE RÉTENTION, UN PANNEAU PROPOSANT LA LOCATION D'ESPACE LOGISTIQUE EST AFFICHÉ. LA ZONE D'ACTIVITÉ EST VALIDÉE. UNE ZONE LOGISTIQUE EST DONC EN COURS DE CONSTRUCTION ?

KARIM H.

Non. Le PLU n'a pas encore été validé et n'est pas entré en application. De plus, nous vous confirmons que **cet espace n'accueillera surtout pas de zone logistique.** Ceci étant bien déterminé au PLU. Le PLU prévoit une zone visant à accueillir des activités artisanales ou

commerciales dans le respect de l'environnement proche. Une énième zone logistique, il en est hors de question !

Le panneau promotionnel auquel vous faites référence, concerne le dernier lot de la zone de la Porte des Champs qui n'a pas été construit (à proximité d'Office Dépôt).

LA FONTAINE SITUÉE SUR LA PLACE DE LA BERGERIE EST EN « TRAVAUX » DEPUIS QUELQUES MOIS ET LE CHANTIER PARAÎT ABANDONNÉ. QU'EST-IL PRÉVU ET QUAND, CAR LES ENFANTS À LA SORTIE DE L'ÉCOLE, JOUENT SUR CET ESPACE ?

SANDRINE F.

Cet espace sera transformé en espace vert. Des difficultés ont été rencontrées durant le chantier et aucune plantation n'a pu être effectuée avant le début de l'été. La fin du chantier est prévu pour le mois d'octobre, opportun pour la plantation d'un arbre et d'arbustes.

POURQUOI LES COMPTES RENDUS NE SONT-ILS PAS AFFICHÉS SUR LES PANNEAUX APRÈS LES CONSEILS MUNICIPAUX ?

JOCELYN P.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en Mairie et affichés sur les panneaux sous 8 jours après les Conseils Municipaux. Il se peut qu'il y ait eu du retard lors du dernier affichage et nous nous en excusons. Les comptes rendus sont également disponibles sur le site internet de la commune www.survilliers.fr



LA VITESSE DE CIRCULATION DANS SURVILLIERS, NOTAMMENT RUE DE LA LIBERTÉ, N'EST PAS RESPECTÉE. DES VÉHICULES CIRCULENT PARFOIS À 70 KM/H. QUE COMPTEZ-VOUS FAIRE ?

ÉMILIE C.

La vitesse autorisée dans le centre ville de Survilliers est limitée à 30 km/h. Certains automobilistes, faisant preuve d'un incivisme certain, se permettent effectivement de ne pas respecter ces limitations, mettant par là même, les habitants, les enfants

en situation d'insécurité. Des contrôles de gendarmerie ont été demandés et seront renouvelés. Plusieurs solutions d'aménagement de la chaussée sont envisagées mais peu s'avèrent efficaces. Il s'agit donc de déterminer la solution qui pourrait être mise en place dans des délais et investissement raisonnables.

L'équipe municipale en appelle à la raison de chacun pour respecter ces dispositions.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RÔTISSERIE

Ouverture d'une nouvelle rôtisserie à Survilliers le 2 novembre prochain, au 22 Grande Rue.

REDYNAMISONS LE COMMERCE LOCAL !

Créer son commerce dans la commune n'est pas une mince entreprise. L'absence d'un véritable centre ville, rassemblant un pôle de commerçants rend difficile l'implantation de commerces qui bénéficieraient d'une position centrale, avec une visibilité suffisante, des facilités de stationnement voire d'une zone piétonne.

Et pourtant... Malgré ces freins, les habitants de Survilliers, sont en attente de commerces, d'une offre marchande adaptée. Nombreux sont ceux qui aimeraient être un peu moins dépendants des hypermarchés, qui souhaiteraient consommer différemment.

Certes, les habitudes de consommation et les façons d'acheter ont effectivement changé et cela du fait de facteurs démographiques, économiques et urbanistiques. Mais de toute évidence cela dépend également des choix de politique publique.

Bien conscient de ces réalités, Monsieur le Maire de Survilliers, par ailleurs, Vice Président de la CARPF (Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France), délégué à l'emploi, est particulièrement impliqué dans le développement de l'offre de commerces dans la commune. Membre d'Initiative 95 qui accompagne les porteurs de projets dans le département, il a soutenu et encouragé l'implantation de 3 commerces dans la commune et poursuit son action sur le soutien à d'autres entrepreneurs.

Comment ce dispositif fonctionne-t-il ? Comment nos 3 commerces survillois ont pu bénéficier de ce soutien ?



Initiative 95 est une association dont l'objectif est de favoriser

la création d'entreprises et de développer l'entrepreneuriat dans le Val d'Oise, avec pour but la création d'emplois pour le département. Affiliée à deux grands réseaux d'aide à la création, reprise et développement de l'entreprise, France Active et Initiative France, Initiative 95 a aidé plusieurs de nos commerçants à oser sauter le pas et « ouvrir leur boîte ».

Si Pôle Emploi a tout de suite dirigé Lucile Chedote de l'institut Bulle de Bien-Être vers Initiative 95, notre duo de vétérinaires, Marion Cuesta et Nathalie Benechet a découvert l'association en faisant des recherches sur Internet. « En fait, il existe beaucoup de dispositifs pour aider les entrepreneurs, mais on ne les connaît pas » précisent-elles.

DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Création, reprise ou développement d'une association, d'une entreprise solidaire, d'une TPE ou PMI, initiative 95 offre un panel de spécialistes

qui accompagnent concrètement les futurs entrepreneurs.

Après un premier rendez-vous avec l'association pour parler de leur projet, nos entrepreneurs ont dû remplir un dossier. Pour nos deux vétérinaires cette étape a pris du temps mais s'est effectuée en parallèle des démarches qu'il faut de toute façon faire pour créer son entreprise (étude de marché, budget prévisionnel, etc.). Lucile, elle, a mis seulement trois semaines à remplir l'important dossier demandé par Initiative : « J'étais au chômage, j'ai donc consacré mes journées à mon projet ! »

Les supports proposés par Initiative 95 sont nombreux : de l'idée à l'amorçage de projet, en passant par l'appui au développement et le parrainage. Toutes les phases du projet sont suivies, aussi bien techniquement qu'humainement. Ce dernier aspect n'étant surtout pas à négliger dans le démarrage d'une activité car il contribue fortement à la réussite du projet.

DES OUTILS DE FINANCEMENTS

Etape clef du lancement d'une entreprise : le financement. Il existe nombre de mesures de financement en fonction du type d'activité développée.



Activité : salon d'esthétique

Ouverture : 3 février 2014

C'est toujours avec gaieté et dynamisme que Lucile vous accueille dans son salon, pour prendre soin de vous : modelage du corps, soin de visage, manucure, elle vous plonge dans une véritable bulle de bien-être.

Témoignage : « J'avais toujours été salariée, je ne connaissais rien à la gestion d'entreprise. J'ai bénéficié d'un suivi d'un an de la part de la structure. Aujourd'hui encore je peux les contacter si besoin. C'est rassurant pour moi. Se retrouver chef d'entreprise du jour au lendemain c'est un peu déstabilisant.

Je pense que je ne me serai pas lancée sans l'aide d'Initiative. J'ai également bénéficié de deux prêts à taux 0% et mon dossier auprès des banques a gagné en crédibilité. Les avoir comme garant aide beaucoup. Tout s'est fait très vite grâce à leur aide. Sans eux, je pense que j'aurais vite laissé tomber. »



Activité : vétérinaire

Ouverture : juillet 2014

Que vos animaux de compagnie soient rassurés : Marion et Nathalie, nos vétérinaires survilloises, s'occupent de leur santé !

Dans les années 1980, Survilliers comptait près d'une trentaine de commerces : boulangerie, épicerie, boucherie, charcuterie, librairie, fleuriste... 30 années plus tard, ce n'est qu'une petite douzaine de commerces qui continuent de maintenir en activité notre commune. Rien de très évident pour ces entrepreneurs qui doivent faire face à la grande distribution, aux grands centres commerciaux avec qui il est difficile de rivaliser.



Jean-Noël Moisset : « Depuis plusieurs années j'interviens dans les comités d'agrément d'Initiative 95 où nous sont présentés les dossiers de demande de prêts. Deux fois par mois, nous nous attachons à examiner la viabilité du projet et également la personnalité du candidat. Il ne faut pas oublier, qu'un projet est évalué sur 3 ans, avec une 2^{ème} année charnière pour l'entreprise qui se voit redevable des diverses charges.

Naturellement, lorsque des dossiers se présentent sur Survilliers, je ne peux que soutenir nos entrepreneurs. La connaissance du territoire en tant qu'élu, de sa population, de ses besoins, combinée à la volonté de ces futurs entrepreneurs déterminés à s'investir pour créer à minima leur emploi, durablement, permet de réintroduire au fur et à mesure des services de proximité pour les administrés. Je salue et encourage ses initiatives d'entrepreneuriat. »

MISONS RCE LOCAL



Cette étape déterminante est souvent un parcours du combattant pour les entrepreneurs noyés dans les divers dispositifs et les dossiers administratifs à n'en plus finir. Les experts d'Initiative 95 orientent les porteurs de projets, une fois ce dernier validé, vers les bons partenaires et les mesures adaptées : prêt d'honneur, fond de garantie, etc..

Rodolphe Nolet, directeur du financement chez Initiative 95 nous explique le dispositif.

«Après le premier contact, nous leur envoyons un dossier de demande de financement. Ce dossier comprend toutes les questions qu'ils doivent se poser avant de se lancer dans l'aventure et une fiche signalétique.

À réception de ce dossier, Initiative s'engage à contacter le demandeur dans les 48h pour fixer avec lui un premier rendez-vous.

S'ensuit une véritable expertise de la viabilité du projet. L'analyse porte évidemment sur le projet en lui-même : quel est le marché ? Y a-t-il de la concurrence ? Où l'entreprise sera-t-elle basée ? et sur des éléments économiques. Mais Initiative s'attache également à la personnalité du futur entrepreneur et à sa motivation, son expérience professionnelle, sa stratégie et sa capacité à

diriger.

C'est l'accompagnateur qui décide de valider ou non le dossier avant qu'il ne soit présenté en comité d'agrément. Ce comité indépendant est composé d'experts comptables, de dirigeants d'entreprises, de bénévoles, de représentants de la chambre de commerce... Le candidat a quelques minutes pour présenter son projet, puis le Comité lui pose des questions. C'est lui qui décide de financer ou non le projet.

L'association n'a pas pour seul objet de financer des entreprises. On souhaite que tout cela ait un sens, à la fois pour l'entrepreneur et pour le département. D'ailleurs, le travail d'accompagnement et de formation est tout aussi important que la principale finalité : le financement. Parce que finalement, obtenir un financement, quand un projet est viable, ce n'est pas forcément le plus difficile. C'est devenir entrepreneur qui est compliqué. Notre rôle est aussi de les préparer à leur futur rôle de dirigeant et de leur donner la capacité de passer du rôle de salarié ou de demandeur d'emploi à celui d'entrepreneur.»

Depuis 2012

591 entreprises financées par Initiative
1243 emplois créés.

AIRE

Témoignage : «Je pense que nous aurions réussi à monter le projet même sans le soutien d'Initiative. Mais il faut avouer que ça aide beaucoup. Nous avons été formées à la gestion d'une entreprise et mises en contact avec des créateurs d'entreprise. Cela nous a permis d'apprendre de leur expérience. Nous avons également bénéficié d'un taux 0% pour une partie de notre prêt. Après un an d'activité, tout se passe bien. Initiative est toujours là pour nous conseiller en cas de problème. Leur aide n'est pas purement financière ; ils sont aussi de très bon conseil pour la gestion au quotidien.

Cette aventure se passe bien pour nous, donc le bilan est très positif ! Evidemment cela nous a demandé beaucoup de travail et de préparation mais faire appel à Initiative nous a vraiment été bénéfique. Clairement, ça en vaut la peine.»



Activité : commerce de proximité

Ouverture : septembre 2015

Un magasin tout neuf et bien agencé avec de nouveaux services (livraison à domicile et carte de fidélité), l'équipe de SiTiS Market vous accueille avec le sourire pour faire vos courses.

Témoignage : «Après 20 ans d'expérience dans différentes enseignes de l'alimentaire, j'ai eu envie d'être mon propre patron. Préférant travailler en famille, j'ai sollicité l'aide de mon beau-frère avec lequel je gère désormais le magasin. Nous avons appris par le biais de notre groupe Diapar, que le gérant de la superette du Colombier cherchait un repreneur. Ensuite la mairie nous a parlé d'Initiative 95. Nous avons bénéficié d'un prêt à taux 0% mais aussi de conseils de professionnels qui nous ont permis notamment de trouver un nouveau comptable.

Après quelques semaines d'ouverture, nous pouvons dire que nous avons reçu un accueil très positif car les habitants de la ville étaient en attente de ce type de commerce près de chez eux.»

MIEUX COMPRENDRE SA TAXE D'HABITATION

Prochainement dans nos boîtes aux lettres... l'avis d'imposition 2015 « Taxe d'Habitation ».

Cette taxe, établie annuellement, en fonction de votre situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition est encaissée par l'Etat pour le compte de la commune où se situe votre habitation et de la communauté d'agglomération auquel elle appartient. Elle est versée aux recettes du budget de la commune et de la CARPF (+ autres syndicats) et contribue ainsi au financement des services publics rendus aux habitants dont la commune a la charge : écoles, centre de loisirs, entretien de la commune, etc.

QUI EST REDEVABLE ?

La taxe d'habitation est due par la personne qui occupe le logement au 1^{er} janvier de l'année d'imposition (y compris une occupation à titre gracieux). Cela signifie qu'elle sera payée soit par le locataire, soit par le propriétaire s'il en a la jouissance (même de manière ponctuelle). Cette taxe concerne également les résidences secondaires ainsi que les dépendances éventuelles de l'habitation (garages).

- **Les abattements** : ils permettent de diminuer le montant de ma taxe d'habitation en fonction de ma situation.

L'abattement général à la base concerne tout le monde. Il représente 15% de la valeur locative moyenne de la commune. L'abattement pour charge de famille bénéficie aux contribuables ayant des enfants à charge. L'abattement spécial à la base n'existe pas à Survilliers.

La valeur locative brute (cadastrale) - les abattements auxquels j'ai le droit constitue la Base Nette.

QUEL EST LE TAUX DE LA TAXE D'HABITATION VOTÉ EN 2015 PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ?

14,16% soit une augmentation de 2% par rapport à 2014. Le même calcul est effectué pour la CARPF et pour les syndicats avec des taux différents ainsi qu'une taxe spéciale équipement qui revient au Grand Paris.

L'Etat prélève des frais de gestion sur le total des cotisations pour financer le travail des services fiscaux chargés du recouvrement.

Ma taxe d'habitation peut être plafonnée en fonction de mon revenu fiscal de référence RFR.

Valeur locative brute	5410	5410	5410		
Abattement à la base	4822	4822	4822		
Base nette	588	588	588		
Abattement pour charge de famille	0	0	0		
Abattement spécial à la base	0	0	0		
Base imposable	588	588	588		
Taux d'imposition 2015	14,16%	14,16%	14,16%		
Montant de la taxe d'habitation	83,2	83,2	83,2		
Frais de gestion	13,1	13,1	13,1		
Montant de la taxe d'habitation nette	70,1	70,1	70,1		

COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT DE MA TAXE D'HABITATION ?

Plusieurs éléments composent le calcul de ma taxe d'habitation :

- **Valeur locative brute** : C'est le montant annuel du loyer que le propriétaire pourrait percevoir dans les conditions normales de marché. Cette valeur a été fixée en 1970 et fait l'objet d'une réactualisation annuelle par le Parlement ; elle évolue également en fonction des éléments de confort du logement : sanitaires, ascenseur, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

IMPÔTS LOCAUX =

Taxe d'habitation + Taxe foncière + Taxe sur foncier non bâti

25% : part de vos impôts locaux dans les recettes de fonctionnement de Survilliers

BAISSE DES INDEMNITÉS DES ÉLUS :

-5%

Pour contribuer à l'effort collectif de réduction des dépenses de la commune, sur proposition du Maire et de ses adjoints, le conseil municipal a voté une baisse de 5% des indemnités des élus.

LUMIÈRE SUR LES SUBVENTIONS OBTENUES EN 2015

Plusieurs projets importants pour la commune ont fait l'objet de demandes de subventions aux différentes institutions susceptibles de participer à leur financement. Sans une participation externe à hauteur de 75% du montant à financer, la commune seule, ne pourrait supporter cette charge. Nous approchons du dernier trimestre de l'année : qu'en est-il ?

Les projets inscrits au budget : la construction d'un Club House pour la section tennis de l'Avenir, la réfection de la toiture du Gymnase et les travaux du notre Eglise Saint-Martin, classée au Monument historique.

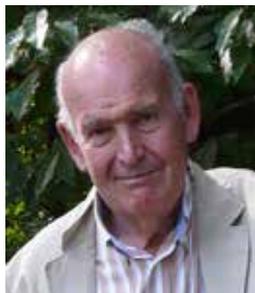
119 000 € : c'est l'enveloppe de participation de la CARPF à la réalisation de l'ensemble de ces projets. Grâce à la pugnacité de notre Maire, Vice-Président de la communauté d'agglomération, en charge de l'emploi qui a su défendre les projets de Survilliers, notre commune pourra utiliser cette subvention à hauteur de 50% au maximum de chaque projet.

4500 € : montant de la subvention octroyée par le député de notre circonscription M. Jean-Pierre Blazy pour la construction du Club House.

19500€ : le montant subventionné par le conseil départemental au titre du fond scolaire. Nous avons monté un dossier conforme au cadre défini par le conseil départemental et répondant strictement aux critères établis. Notre projet a donc naturellement été subventionné. Nous regrettons néanmoins la baisse de ses aides car selon les critères 2014, nous attendions une subvention de 22500€.

Demandes de subventions en attente : Agence de l'eau, DRAC, Conseil Départemental. Nos autres demandes ont été refusées.

QUOI DE NEUF CÔTÉ ENVIRONNEMENT ?



L'AUTOMNE EST BIEN LÀ. LA NATURE REVÊT CHAQUE JOUR UN PEU PLUS SON HABIT AUX JOLIES TEINTES D'OCRE, DE MARRON ET D'ORANGE. LA COMMISSION ENVIRONNEMENT S'EST REMISE AU TRAVAIL ET PLANCHE SUR PLUSIEURS PROJETS : FLEURIR LE VILLAGE, REPENSER L'ORGANISATION DES ESPACES VERTS ET UN PROJET DE BALISAGE DE SENTIERS, PERMETTANT DE FAIRE LE TOUR DE NOTRE VILLAGE. EN AVANT PREMIÈRE, UNE PRÉSENTATION DE CE PROJET : LA BALLADE DE SORVILLIER.

Le futur circuit pédestre intitulé **la balade de Sorvillier**, est composé de 14 emplacements définis autour de Sorvilliers. Ces derniers permettront à terme grâce à une représentation composée de panneaux et même d'une table d'orientation, de pouvoir faire découvrir Sorvilliers d'une autre façon à travers des informations sur l'histoire du village autour de lieux-dits.

Voici les différents emplacements :

1. **La croix Liebau**, du nom du curé du village
2. **La maison potage** avec vue sur le Serval
3. **Garenne du Houx**, tranchées de la guerre 14-18
4. **Table d'orientation** sur le promontoire du Colombiers
5. **Rue Charles Gabel** en l'honneur du fondateur de la cartoucherie en 1903
6. **Chemin de la porte des champs** (point culminant à 155 mètres d'altitude)
7. **Rue des moulins** (site où se trouvaient les moulins de Sorvilliers en 1900)
8. **Sente du près Saint-Laurent**
9. **Chemin d'Enfreigne** (chemin allant à la fontaine d'Enfresne Saint-Witz)
10. **Ancien jeu d'arc**
11. **La fosse Préjean** (site d'extraction de gypse, sorte de plâtre)
12. **Chemin de Meuf Moulue**
13. **Jardin Frémin** du nom du jardinier de Sorvilliers Emile Frémin
14. **La valaise**, source qui alimentait la grande ferme



LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Alain Véron

Marina Camagna
Lucienne Guédon
Ahmed Lafrizi
Daniel Belan
Evelyne Bridet
Adeline Roldao-Martins

Le balisage de cette balade, qui permet de faire le tour du village n'est que la première étape. Nous souhaitons au fur et à mesure, « animer » le parcours par des informations ludiques sur l'environnement, par des points sportifs, etc.

Alain Véron

DRING, DRING ... LES VALISES SONT RETOURNÉES, LES CARTABLES RESSORTIS, NOS ÉCOLIERS SOUSCRIVENT À UNE ANNÉE RICHE EN APPRENTISSAGE.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX INSTITUTEURS ET ATSEM

Ecole primaire Romain Rolland :

- Monsieur Claude FLEUTIAUX, classe de CP/CE1

Ecole maternelle du Colombier :

- Madame Floriane THIERRY, 1^{ère} classe de petite/moyenne section ainsi que sur le primaire Colombier (pour les jours de décharge des directrices)

- Mesdames Amandine VILCOT et Anaëlle TEURNIER à mi-temps pour la 2^e classe petite/moyenne section

- Madame Françoise DAPAZ nouvelle ATSEM de la classe ci-dessus (VILCOT/TEURNIER)

Ecole primaire du Colombier :

- Madame Eve DUTEY avec Madame Claire BABADJIAN (déjà en poste les années passées), classe de CP2

- Monsieur Gaël ALVARES-VALLEE et Madame Amandine VILCOT (déjà en poste à mi-temps sur la maternelle du Colombier), classe de CE1

- Madame Julie SOURMAIL, classe de CE1/CE2

- Madame Corinne DELANNOY, classe de CM1/CM2

- Madame Hoda ANZAR, classe de CM2

LES NOUVEAUTÉS

Activités périscolaires gratuites. Inscription obligatoire

- **comédie musicale**
- **jeux de société**
- **xav comédie club**
- multisports
- informatique
- anglais
- chorale
- gymnastique

Légende :

- nouvelle activité
- ancienne activité



CHIFFRES CLEFS

317 élèves scolarisés en école primaire

200 élèves scolarisés en école maternelle

517 élèves scolarisés cette année

335 élèves sont inscrits aux NAP

320 élèves fréquentent la cantine

90 élèves fréquentent le centre de loisirs

ÉES AU PLACARD,
ONT REPARTIS POUR

S DE LA RENTRÉE

Ouverture d'une nouvelle
classe pour l'école
primaire du Colombier

Portail famille :
réservations en ligne 7/7
jours, 24h/24h à distance

Portail famille : paiement
en ligne et par CB

LE PÉRISCOLAIRE C'EST TOUJOURS...

- l'accueil du matin et du soir
- l'étude surveillée
- le mercredi loisirs
- le centre de loisirs pendant les vacances scolaires
- les NAPS (le mardi et le jeudi)



À chaque vacances scolaires, les services techniques de Survilliers réalisent des travaux dans les écoles. Cet été, c'est la classe des moyens-grands de l'école maternelle du Jardin Frémin qui a été repeinte selon le choix de couleur de la maîtresse.



CONTACT

Nadine Racault, adjointe aux affaires scolaires
et périscolaires.

Contacter Sandrine Vincent au 01 34 68 34 36
ou vincent@roissy-online.com

L'ÉQUIPE D'ANIMATION DU PÉRISCOLAIRE



De gauche à droite : Jean-François Lasme, Xavier Bizet, Léa Robert, Laure Molina, Marielle Cledelem, Siham Bounoua, Hardeep Harmohirder, Askeya Racheva, Térése Rolland, Kévin Dufour, Charlène Berton, Audrey Lemesnager, Hélène Legrand.

« Je dois travailler pour financer mon permis de conduire, mais il me faut mon permis pour pouvoir travailler ! »

L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE EST CONSIDÉRÉ AUJOURD'HUI COMME LE PREMIER EXAMEN DE FRANCE, À LA FOIS POUR LE NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES ET POUR L'IMPORTANCE SOCIALE QU'IL REPRÉSENTE.

En effet, le permis de conduire au même titre que le logement ou l'emploi est incontestablement un facteur essentiel d'insertion sociale dans la mesure où il représente le principal moyen d'accéder à l'autonomie de déplacement.

Pour les jeunes, cette étape importante pour entrer dans la vie sociale et professionnelle notamment dans les milieux « ruraux » peut vite s'avérer être un véritable parcours du combattant.

Le permis de conduire représente en effet une dépense très importante qu'il est difficile de financer quand, à cet âge, les ressources sont limitées. Rappelons que le coût moyen en France pour passer son permis de conduire s'élève à 1600 euros.

Depuis son ouverture en février dernier, le Relais Jeunes accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets et s'est intéressé à cette problématique. C'est dans ce contexte que Nelson a pu bénéficier du dispositif EVA (Entrée dans la Vie Active) orchestré par le Conseil Général du Val d'Oise.

CHIFFRES CLÉS

- 40 millions de Français titulaires du permis de conduire
- 1,3 million de candidats chaque année
- Les 16-25 ans représentent 80% des candidats
- 55 % de réussite du premier coup

CONTACT

Estelle Boissard
01 34 68 32 66

relaisjeunessurvilliers@gmail.com



SURVILLIERS MAGAZINE : Tout d'abord, pourrais-tu te présenter ?

NELSON : J'ai 17 ans, j'habite à Survilliers et je suis en BTS Hôtellerie Restauration en alternance.

SURVILLIERS MAGAZINE : En quoi consiste l'aide dont tu as bénéficié ?

NELSON : Le dispositif EVA permet de bénéficier d'une aide financière participant à l'insertion des jeunes de 16-25 ans dans la vie active (logement, formation...). J'ai fait une demande car j'étais endetté pour financer mon permis de conduire et j'en ai besoin pour aller travailler car je fais régulièrement des horaires de nuit.

SURVILLIERS MAGAZINE : Comment as-tu connu le dispositif EVA ?

NELSON : Lors de l'inauguration du Relais Jeunes. J'ai expliqué ma situation à Estelle qui m'a tout de suite parlé de ce dispositif. Nous nous sommes vus plusieurs fois pour constituer le dossier de candidature.

SURVILLIERS MAGAZINE : Que vous a apporté ce programme ?



NELSON : Une fois le dossier validé, Estelle a défendu mon projet devant le Conseil Général. Deux semaines plus tard, j'ai reçu la somme de 1500 € nécessaire à la réalisation de mon projet. Depuis, j'ai pu reprendre des heures de conduite que j'avais dû arrêter. Le mois prochain, je pourrai passer mon permis.

SURVILLIERS MAGAZINE : Bonne réussite à toi Nelson !

Pour plus de renseignements sur ce dispositif, rendez-vous au Relais Jeunes.

MISSION POSSIBLE AVEC L'AJS

À tous les jeunes entre 11 et 17 ans : « **Votre mission si vous l'acceptez sera de créer, de participer à des actions culturelles, sociales, et éducatives organisées par la commune. Ce message ne s'autodétruit pas car avec l'AJS il n'y a pas de mission impossible** »

La saison 2014-2015 de l'AJS a été riche en activités, les jeunes ont participé et même animé des ateliers au Relais Jeunes.

Les soirées jeux vidéos, une soirée à la salle des fêtes, et les sorties extérieures se sont succédées et ont remporté un grand succès.

Les jeunes sont aussi présents régulièrement lors des réunions techniques de l'association.

Ils expriment leurs souhaits, leurs projets et s'investissent dans la mise en œuvre des activités.

Ils ont bien compris l'importance et la valeur de leur association et la place du Relais Jeunes dans leur projet.

Exemples de réalisations : l'aide à l'entretien du city stade, la participation à l'installation et tenue d'un stand à la brocante de Survilliers l'aide à la kermesse des écoles, la diffusion des informations et relais auprès de leurs contacts, l'aide à l'organisation de la grande soirée dansante du 6 juin 2015

Pour la nouvelle saison 2015-2016, l'association travaille avec les jeunes sur le renouvellement mensuel des animations thématiques, la réalisation de nouveaux projets. Il faut souligner qu'ils sont avides d'idées, nous continuerons donc à les soutenir.

Rejoignez-nous !

CONTACT

Présidente : Suzie Planchard

Tél. : 01.34.68.32.66 / Xavier Bizet : 06.74.63.98.54

Mail : a.j.s2015@gmail.com

Facebook : /Association-Jeunesse-de-Survilliers-AJS

VIEILLIR CHEZ SOI AVEC ANQAS

AUJOURD'HUI, UNE PERSONNE SUR TROIS DE PLUS DE 80 ANS CONTINUE DE DEMEURER À SON DOMICILE, ET L'ON ESTIME À PLUS DE 105 000, LE NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES FORTEMENT DÉPENDANTES RÉSIDANTS CHEZ ELLE. LE SECTEUR DU SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE APPARAÎT COMME L'UN DES PLUS DYNAMIQUES QUI SOIENT. POUR CEUX QUI FONT LE CHOIX DE RESTER VIVRE CHEZ EUX, À SURVILLIERS, PLUSIEURS ASSOCIATIONS PARTICIPENT À CETTE ACTION FONDAMENTALE DONT L'ASSOCIATION ANQAS SERVICES (AMÉLIORONS NOTRE QUOTIDIEN A SURVILLIERS).

Entretien avec Michel Prulhière, président bénévole de l'association ANQAS

SURVILLIERS MAGAZINE : De quand date l'association ANQAS et quelles sont les raisons qui ont amené à sa création ?

MICHEL PRULHIÈRE : Pendant mes deux mandats en tant qu'adjoint aux affaires sociales, je me suis aperçu qu'il manquait des auxiliaires de vie et des aide-ménagères pour s'occuper des personnes âgées. C'est de ce constat qu'est née l'association. Nous avons obtenu l'agrément en novembre 2009.

SURVILLIERS MAGAZINE : Lorsque l'on fait le choix de vieillir chez soi, à Survilliers, quels organismes peut-on contacter ?

MICHEL PRULHIÈRE : Il y a sur la commune trois organismes :

- le SSIAD, le service des soins infirmiers à domicile (des infirmières libérales)
- l'ADMR, l'aide à domicile en milieu rural (des aides-soignantes qui font les toilettes pour les personnes alitées)
- l'ANQAS, l'emploi de services d'aide à domicile.

Il existe également le Réseau Automne, qui met en place le transfert de l'hôpital à la maison.

SURVILLIERS MAGAZINE : Quels sont les services proposés par l'ANQAS ?

MICHEL PRULHIÈRE : Tout d'abord, je tiens à rappeler l'engagement auquel est attaché l'ANQAS ; il se résume en trois mots : fidélité, ponctualité, confidentialité. Les personnes âgées sont très sensibles à ces trois valeurs.

Pour ce qui est des services proposés, il y a l'aide à la toilette, la

préparation des repas à domicile y compris les courses, l'aide aux repas, le transport, le ménage, l'assistance administrative, etc. Le portage des repas à domicile effectué par le personnel communal est un lien supplémentaire avec l'extérieur. C'est très important.

SURVILLIERS MAGAZINE : De combien de personnes l'association s'occupe-t-elle ?

MICHEL PRULHIÈRE : Nous nous occupons actuellement d'une trentaine de bénéficiaires.

SURVILLIERS MAGAZINE : Quel est le personnel qui prend en charge les personnes âgées ?

MICHEL PRULHIÈRE : Nous avons huit intervenantes : une aide-soignante, trois auxiliaires de vie et quatre aide-ménagères.

SURVILLIERS MAGAZINE : Comment constitue-t-on un dossier ?

MICHEL PRULHIÈRE : On prend directement contact avec l'association pour monter un dossier. Certaines personnes peuvent bénéficier de l'APA (aide personnalisée d'autonomie). Si le bénéficiaire paie des impôts sur le revenu, il peut prétendre à 50 % de réduction sur les services.

SURVILLIERS MAGAZINE : Enfin, si l'on veut vous rencontrer, où est située votre association ?

MICHEL PRULHIÈRE : Nous sommes au centre d'infirmières-pédicure-podologue, au centre commercial Le Colombier. Nous avons une permanence du lundi au jeudi de 17 h à 19 h et le vendredi de 18 h à 19 h 30. Nous travaillons en liaison avec les médecins, infirmières, la pédicure podologue, les kinésithérapeutes et la pharmacie, car nous sommes tous acteurs du service à la personne, engagés pour l'aide à mieux vieillir chez soi.

CONTACT ANQAS

Michel PRULHIÈRE au 06 84 46 10 53



AUXILIAIRE DE VIE, UN MÉTIER DE CONTACT AVANT TOUT

« L'auxiliaire de vie apporte son aide aux personnes fragilisées, dépendantes, ayant des difficultés passagères dues à l'âge, à une maladie ou un handicap. Elle aide ces personnes dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, telles que la toilette, l'habillage, l'aide aux repas. S'il n'y a pas d'entourage familial, elle peut se charger par exemple d'envoyer les courriers administratifs. Elle rend compte auprès de la famille et des personnels soignants de ses observations. Il y a d'ailleurs un cahier de liaison qui permet le suivi de la personne aidée.

Au-delà des soins quotidiens, la visite est souvent attendue. La plupart des personnes aidées ne sortent pas ou peu, et ne voient pas beaucoup de monde. C'est un temps où l'on peut échanger, discuter, se confier.

Il faut savoir s'adapter aux besoins de chacun. Chaque personne est différente, et la même personne peut avoir des besoins différents d'un jour à l'autre. Il est important d'établir une relation de confiance, de tisser du lien, tout en gardant une juste proximité, au niveau émotionnel mais aussi ne pas avoir une trop grande familiarité. L'auxiliaire de vie n'est pas la famille, elle vient en complément. Le plus important, c'est l'écoute, l'attention, la compréhension ».

Eliane Lor

LE RAM UN LIEU DE RENCONTRE ET DE SOCIABILISATION

LE RAM (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES) EST UNE STRUCTURE ESSENTIELLE DÉDIÉE À LA PETITE ENFANCE. ELLE PERMET AUX PARENTS, AUX ENFANTS ET À LEURS ASSISTANTES MATERNELLES DE BÉNÉFICIER D'UN LIEU D'ACCUEIL COLLECTIF OÙ ILS POURRONT TROUVER DES RÉPONSES À LEURS QUESTIONS.

Entretien avec Ophélie Damblin, animatrice responsable du RAM de Survilliers.



SURVILLIERS MAGAZINE : Pour commencer, pouvez-vous nous préciser votre parcours professionnel ?

OPHÉLIE DAMBLIN : Je suis diplômée d'état en tant qu'éducatrice de jeunes enfants depuis 10 ans. J'ai travaillé dans différents types de structures : micro-crèche, crèche d'entreprise et en institut d'éducation motrice pour les personnes en situation de handicap. Je m'occupe du relais de Survilliers depuis novembre 2013.

SURVILLIERS MAGAZINE : Comment fonctionne le RAM ?

OPHÉLIE DAMBLIN : Le RAM de Survilliers a la particularité d'être un relais itinérant, c'est-à-dire qu'il n'ouvre ses portes qu'une fois par semaine à Survilliers (le lundi). Le reste du temps est partagé entre les villes du Thillay, de Villeron et de Roissy en France. C'est l'association la nouvelle étoile, reconnue d'utilité publique qui gère ce relais grâce aux subventions des municipalités. Ceci permet de mutualiser les moyens entre les villes et ainsi faire bénéficier les habitants d'un relais par commune.

SURVILLIERS MAGAZINE : Quels sont les missions du RAM ?

OPHÉLIE DAMBLIN : Le RAM propose des temps d'éveil, de socialisation ainsi que des temps de rencontre entre les enfants accueillis par les assistantes maternelles et les assistantes maternelles elles-mêmes.

SURVILLIERS MAGAZINE : À quels types de public s'adresse le RAM ?

OPHÉLIE DAMBLIN : Le relais assistantes maternelles s'adresse à

trois publics distincts :

- les assistantes maternelles. Pour participer aux animations, elles doivent être agréées par le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du département et résider sur la commune. Les assistantes maternelles viennent au RAM pour bénéficier d'un lieu d'accueil collectif où elles peuvent trouver écoute et ressources dans leur métier.

- les parents. Ils peuvent s'informer de tous les modes de garde existants sur la commune et se procurer la liste des assistantes maternelles mais aussi discuter des conditions d'accueil de leur futur enfant. Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration du contrat de travail avec leur future assistante maternelle et peuvent à tout moment, solliciter l'animatrice pour obtenir des informations concernant les modalités d'accueil.

- les enfants. Seuls les enfants concernés par l'agrément de l'assistante maternelle, ainsi que ses propres enfants, peuvent bénéficier des animations. Le relais favorise la socialisation des enfants en les confrontant à leurs semblables. Ils développent aussi leur éveil dans un lieu adapté à leurs besoins.

SURVILLIERS MAGAZINE : Quel jour et à quelle heure les assistantes maternelles se réunissent-elles ?

OPHÉLIE DAMBLIN : Le lundi matin à partir de 9 h par petit groupe, une semaine sur deux car elles sont trop nombreuses pour venir toutes en même temps.

SURVILLIERS MAGAZINE : Quelles activités sont proposées aux assistantes maternelles et aux enfants ?

OPHÉLIE DAMBLIN : La matinée se décompose en différents temps, un temps de jeux libre et une activité comme la manipulation de sable, les jeux d'eau ou les parcours de motricité. Une fois par mois, une sortie à la bibliothèque est organisée autour des livres, en alternance avec un atelier musical.



ADRESSE DU RAM

Bâtiment de la PMI
rue des Fers
Survilliers

Tél : 01 34 68 37 00

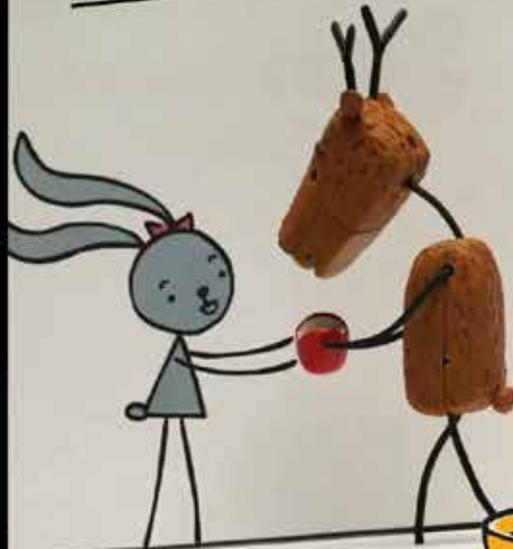
Responsable :
Ophélie Damblin



ciné DOUDO

**Mercredi
7 Octobre
10h00**

Le lapin et le cerf



L'éveil au cinéma
dans une ambiance
rassurante
et un niveau sonore
tout doux.

+1 programme
court

1 Petit dej'

Durée : 20 min
De 2 à 4 ans

Tarif unique
3,5 €

Réservation : Administration 01 34 72 88 40 ou Cinéma (aux heures d'ouvertures) 01 34 72 90 10
Réservation conseillée (dans la limite des places disponibles) Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte

tél. : 01 34 72 88 80/40 Courriel : cinemalysieux@gmail.com Site : www.cinema-roissyportedefrance.fr

AU COEUR DU VILLAGE, UN PÔLE CULTUREL CENTRAL

OUVERTE À TOUS, LA BIBLIOTHÈQUE DE SURVILLIERS OFFRE UN ESPACE CONFORTABLE DE 220 m² AVEC UN COIN SALON POUR LIRE ET PASSER UN MOMENT AGRÉABLE, UN ESPACE DE TRAVAIL, UN ACCÈS INTERNET AVEC TROIS POSTES INFORMATIQUES ET LA CONNEXION WIFI GRATUITE, UN ESPACE POUR LES ENFANTS AVEC TAPIS ET FAUTEUILS CLUB.

LES BIBLIOTHÉCAIRES SONT LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS RECHERCHES ET ÉCHANGER AVEC VOUS AUTOUR DE LEURS COUPS DE CŒUR. LA BIBLIOTHÈQUE DE SURVILLIERS EST UN LIEU DE VIE.

LA BIBLIOTHÈQUE, LES LIVRES ET LA LECTURE

13526 livres et 42 abonnements à des magazines adultes et jeunesse sont à votre disposition.

Un grand choix de livres est proposé ; l'actualité littéraire est suivie chaque mois. Des ouvrages de fonds pour vos études ainsi que pour des recherches ponctuelles sont accessibles gratuitement sur place, ou en prêt moyennant une cotisation annuelle de 12,50 euros (16 euros pour les habitants hors communauté d'agglomération).

Un large éventail de livres pour enfants est également disponible.



LA BIBLIOTHÈQUE, DES PROJETS CULTURELS

La bibliothèque propose tout au long de l'année des animations pour tous les publics. La programmation de fond et régulière, comme l'heure du conte ou les cours d'informatique, est enrichie d'actions thématiques plus ponctuelles, en lien avec la vie locale. Ainsi, vous avez pu apprécier cette année l'événement phare autour du centenaire de 14-18 avec exposition et conférence. La bibliothèque a également été à l'initiative de rencontres d'auteurs, d'un atelier d'écriture, d'un club de lecture, de joutes graphiques, d'un marché du livre, et plein d'autres choses à venir encore !



LA BIBLIOTHÈQUE, UN TRAVAIL EN PARTENARIAT

Si la bibliothèque de Survilliers est devenue un lieu dynamique et moderne, c'est grâce aux différents partenariats mis en place au fil des années.

La bibliothèque se veut un espace ouvert : elle accueille notamment les bénévoles du Soutien Scolaire Survillois, qui se plaisent à venir dispenser leurs cours au milieu des livres, dans une ambiance sereine. Toujours sous le signe de la culture et des loisirs, elle a accueilli pour la deuxième année consécutive l'exposition d'encadrement de l'A.P.E.S. en juin dernier.

Les écoles de Survilliers profitent pleinement de ce lieu avec des visites régulières. Un travail en lien avec la crèche et le RAM a permis d'autre part de développer la lecture pour les 0-3 ans. Enfin, les bibliothèques du territoire val d'oisien sont des partenaires de chaque instant avec la mutualisation des ressources (via les navettes REVODOC et intercommunale) qui a permis d'élargir l'offre documentaire de manière significative.

Forte de ces atouts la bibliothèque de Survilliers s'inscrit désormais dans le projet culturel global de la commune.



COÛT DE LA PROGRAMMATION DE LA SALLE JEAN ANOUILH



L'équipe municipale représentée par la commission culture s'est engagée depuis quelques mois dans une programmation plus ambitieuse des spectacles donnés salle Jean Anouilh à la Bergerie.

En effet, notre village possède une salle de théâtre certes petite mais chaleureuse et propice à des représentations théâtrales ou des concerts de musique. C'est un lieu d'expression artistique à l'identique de nombreuses petites salles parisiennes reconnues.

Cette salle était utilisée principalement par nos trois troupes de théâtre et notre école de musique. Au sein de notre commission culture nous avons estimé qu'il était possible d'ouvrir cet espace et donc de nous enrichir culturellement en accueillant des spectacles extérieurs. Cependant nous ne voulions pas que cela

entraîne des dépenses supplémentaires et plutôt que d'acheter des spectacles professionnels « clés en main » nous avons souhaité privilégier les artistes amateurs pour leur donner un lieu d'expression chaleureux.

Ainsi nous sommes tous gagnants ! Nous même, en découvrant d'autres univers artistiques et ces mêmes artistes parfois débutants qui trouvent une scène à leur mesure, soit s'ils sont confirmés qui viennent « rôder » leur spectacle chez nous.

LA COMMISSION CULTURE

Francis Rondet

- Sandrine Fillastre
- Adeline Roldao-Martins
- Christine Allouis
- Marina Camagna
- Élijane Lor
- Evelyne Bridet
- Michel Raes
- Rudy Borne
- Loïc Frémaux
- Daniel Benagou
- Ahmed Lafrizi
- Bernard Guilloux

Notre ambition c'est une politique tarifaire basse et tous les artistes accueillis s'engagent à une tarification modeste (environ dix euros pour un adulte). Le prix de revient est quasi nul pour nos finances, essentiellement la communication (les affiches et flyers) en fait.

Notre démarche est aussi qualitative et nous sommes vigilants sur la qualité et la teneur des spectacles.

Héritiers de cette belle Jean Anouilh, il nous faut perpétuer la tradition établie par l'équipe Saint Salvy à son heure ! C'est à dire maintenir une activité artistique en ce lieu, en nous appuyant d'abord sur nos ressources existantes (internes) mais aussi manifester de la curiosité et de la générosité pour accueillir des partenaires culturels extérieurs.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE À SURVILLERS C'EST :

1 FESTIVAL DE THÉÂTRE

6 CONCERTS

6 PIÈCES DE THÉÂTRE

Du classique, du moderne et toujours de l'humour pour 10 € !

BILAN DES ATELIERS THÉÂTRE

Marie-Hélène Féry



Depuis 1987, l'association *L'échange*, est accueillie au théâtre de la Bergerie de Survilliers. Elle consacre ses activités au théâtre et à la chanson.

Ateliers pour les enfants, les juniors, les adolescents, les adultes. Mise en scène et représentation de pièces classiques ou contemporaines, diffusées dans le Val d'Oise. Création de spectacles de chansons représentés dans toute la France. Interventions et représentations dans les écoles, collèges, lycées, ces prestations

sont assurées par des professionnels du spectacle.

Au cours de l'année 2014-2015, l'association a travaillé autour de la guerre de 14-18. Une création collective avec l'atelier-théâtre des adultes, *Il était une fois 14-18*, présentée à Survilliers et Saint-Witz. Un spectacle de chansons *14-18 en chansons*, présenté à l'occasion d'une journée consacrée à la guerre, le 8 novembre 2014 à Survilliers.

Contes, chansons et théâtre contemporain, étaient au programme pour les ateliers jeunes, avec une représentation à la fin de l'année le dimanche 28 juin.

Pour 2015, la rentrée des ateliers est prévue le mercredi 30 septembre.



CONTACT

Tél : 01 34 12 74 48 ou 06 82 39 03 79

GUERRE 1914-1918

À L'OCASION DE LA CONFÉRENCE DE 2014 DE GUY BENOIT CÉLÉBRANT LES 100 ANS DE LA FIN DE LA GUERRE 1914-1918, LE LIVRE « **SURVILLIERS... CENT ANS APRÈS** », EST SORTI POUR RENDRE HOMMAGE AUX SOLDATS SURVILLOIS DE LA GRANDE GUERRE. NOUS VOUS EN OFFRONS UN EXTRAIT.



AUTOMNE 1915 - DÉJÀ 17 MOIS DE GUERRE!

Beaucoup d'hommes sont mobilisés, il ne reste à Survilliers qu'environ 700 habitants, femmes, enfants et les hommes plus âgés. Plusieurs familles vivent déjà dans le deuil, d'autres ont la crainte que leur fils, leur mari ou leur père ne soit le prochain.

Dès août 1914, la gare de Survilliers fut impliquée dans le transport des troupes.

Du 3 au 5 septembre 1914, c'est la 14^e DI (Division d'infanterie d'environ 15000 hommes) qui séjourne à Survilliers et dans les villages alentours, prête à combattre les troupes allemandes arrivées à Senlis. Mais jusqu'où ces troupes allemandes allaient-elles avancer ? Vers l'est heureusement !

Le 5 puis le 6 septembre la 14^e DI, ainsi que d'autres troupes de réserve se déplacent vers l'Est et la Marne. Elles vont en une semaine subir de lourdes pertes, mais Survilliers est ainsi épargnée. Les tranchées creusées durant ces quelques jours resteront pour plusieurs générations une aire de jeu, et non un terrain de désolation, tel que d'autres villages plus au Nord ou plus à l'Est l'ont connu.

Survilliers l'a échappé belle, son clocher, le village, restent intacts ! Mais rapidement son premier soldat va tomber lors de la bataille de la Marne.

MAURICE LEBON

Maurice Lebon, du 67^e RI, 26 ans, 1,73 m, né à Senlis. Maurice a fait 2 ans de service militaire d'octobre 1909 à septembre 1911. Mobilisé début août 1914, il est tué un mois plus tard le 8 septembre à la Ferme de Vaux Marie, proche d'Erizé la Grande. Il fut d'abord inhumé à Rembecourt-aux-pots à quelques kilomètres. Puis le lieu

d'inhumation fut sans doute bombardé et son corps à jamais disparu. Une dure bataille, où le front aurait d'ailleurs pu céder. Son avis de décès ne sera envoyé au maire de Survilliers Emile Dhuicque, que deux mois plus tard, le 13 novembre 1914. Emile Dhuicque, également cultivateur, aura la lourde tâche de prévenir Suzanne Gouvry, (épousée en 1909 à Crouy dans l'Aisne). En 1914, leurs trois enfants sont âgés de 6 mois à 5 ans. Ils ne connaîtront jamais ce père qui travaillait depuis 1911 à la Cartoucherie. Suzanne allait désormais élever seule ses 3 enfants. (le corps de Maurice Lebon ne sera jamais retrouvé).

GEORGES FLAMANT

Puis tombe Georges Flamant, du 350^e RI, 28 ans, 1,67m, né à Survilliers. Georges lui aussi a fait 2 ans de service militaire d'octobre 1907 à septembre 1909. Mobilisé début août 1914, il est blessé le 24 septembre à Saint Pierre de Bitry, un petit



village juste au nord de l'Aisne à mi-chemin entre Compiègne et Soissons. C'est un grand blessé, il est transporté loin à l'arrière, à l'hôpital de Nantes où il décèdera près de 3 semaines plus tard le 12 octobre. De longues semaines de soins et de souffrance pour cet homme célibataire, cantonnier aux chemins de fer lorsqu'il ne porte pas l'uniforme militaire. Décédé à l'hôpital, c'est le jour même en ce 12 octobre que l'avis de décès sera transmis au maire de Survilliers pour prévenir la famille. Ironie du sort, l'agent administratif qui signe le document s'appelle Jules Cercueil ! Combien d'avis de décès devra-t-il encore remplir ? La guerre n'est commencée que depuis deux mois et déjà les divers hôpitaux de l'arrière, dont celui de Nantes, voient affluer de nombreux blessés. Georges repose depuis dans notre cimetière.

EMILE LAMY

C'est ensuite Emile Lamy, du 51^e RI, 29 ans, 1.66m, né dans l'Oise à Fontaine-Lavaganne. A 18 ans en novembre 1903, il est engagé volontaire jusqu'à mars 1907. Puis deux périodes de réserve d'un mois en 1910 et 1911. Mobilisé lui aussi dès août 1914, Emile est tué à "La Harazée", le 8 décembre sur les hauteurs de Vienne le Château en Argonne (40 km à l'ouest de Verdun), trois mois jour pour jour après Maurice Lebon. Il venait d'être nommé caporal le 13 novembre. Il a épousé Amélie Lebran à Noyon en 1907, puis habite La Chapelle en Serval. Finalement depuis août 1913, ils habitent rue de l'Eglise (aujourd'hui rue Gaston Foulieuse) avec leurs trois enfants. En 1915, l'aîné a 10 ans, le plus jeune, juste 4 ans. Amélie et Emile, qui ont le même âge, travaillent à la cartoucherie depuis 1911, sans doute avant pour Emile. Amélie ne sera informée de son décès qu'après le 14 janvier 1915, date du

courrier adressé au maire de Survilliers Emile Dhuicque qui une fois encore aura à porter à la famille et à la veuve la triste nouvelle. Ce Noël 1914 fut donc un Noël sans leur père, sans imaginer qu'ils ne le reverraient plus.

1915

En ce début 1915, Survilliers a déjà perdu trois soldats, et compte déjà six orphelins de père. La guerre de mouvement de l'été 1914 s'est transformée en une guerre de position, 700 km de tranchées s'étirent de la mer du Nord en Belgique jusqu'à la frontière Suisse.

1915 n'allait pas épargner notre village. C'est la famille Lejeune qui la première allait très durement être éprouvée. Quand



la guerre est déclarée, deux de ses fils font leur service militaire, Jules depuis octobre 1912, Alphonse depuis décembre 1913. Auguste est mobilisé en août 1914, et le plus jeune Octave en décembre 1914. Sur six garçons, quatre sont « à la guerre ».

ALPHONSE LEJEUNE

Alphonse Lejeune, du 67^e RI, 22 ans, 1.65m, né à Survilliers. Il est appelé sous les drapeaux en novembre 1913. En août 1914, il comprend très vite qu'il va rapidement participer aux combats. Il va d'ailleurs voir début août arriver Maurice Lebon incorporé lors de la mobilisation lui aussi au 67^e RI. Il survivra à Maurice (tué le 8 septembre 1914) pour quelques mois, mais Alphonse sera tué le 20 février 1915, quinze jours après ses 22 ans lors de la terrible bataille des Eparges. Bataille qui fut décrite plus tard par Maurice Genevoix, académicien, dans un ouvrage intitulé « Ceux de 14 » et dont un chapitre décrit la Boue des Eparges. L'attaque française commence le 17 février, il faudra attendre avril 1915 pour conquérir la crête. D'ailleurs Maurice Genevoix, lieutenant au 106^e RI, y sera grièvement blessé. Cette crête sera tenue jusqu'à la fin de la guerre au prix de nombreuses pertes lors des contres attaques allemandes. « *Le 20 février au matin des troupes fraîches : un bataillon du 106^e (à droite), un bataillon du 67^e (au centre dont sans doute Alphonse), et un bataillon du 132^e (à gauche), après une très rapide préparation d'artillerie, s'élançaient sur les tranchées allemandes et s'en emparaient brillamment. Au centre, le 67^e dépassait même la fameuse crête et dévalait sur les pentes qui descendent vers Combres. Malheureusement les Allemands qui, pendant la nuit, avaient massé, dans cette région des forces importantes, se lancèrent aussitôt à la contre-attaque et rejetèrent nos troupes sur leurs positions de départ. Seul le bataillon du 132^e put se maintenir, pendant quelques heures, dans un petit bois qu'il avait réussi à conquérir.* »

Alphonse, avant son service militaire, est apprenti maçon, puis maçon dans

l'entreprise familiale qui appartient à son père. On est mis au travail très jeune à cette époque parfois dès 14, voire même 13 ans. Il est célibataire, il n'a d'ailleurs que 20 ans lorsqu'il part faire son service militaire fin 1913. Le 20 février 1915 lorsqu'il est tué et englouti dans cette terre ou cette boue des Eparges. Il y est d'ailleurs considéré « disparu » un mois plus tard le 20 mars 1915. C'est ainsi que l'indique le courrier du 1^{er} avril 1915, transmis au maire pour prévenir la famille. Emile Dhuicque aura à nouveau en ce mois d'avril, la lourde tâche de prévenir les parents Lejeune de cette disparition. Devant la loi, ce ne sera d'ailleurs que le jugement du tribunal de Pontoise du 26 avril 1922 qui clôturera le dossier du soldat Alphonse Lejeune "Disparu".

Juin 1915 : un des pires mois de cette terrible guerre. Survilliers y perdait trois de ses soldats.

GEORGES LAMBERT

Georges Lambert, du 54^e RI, 24 ans, 1.77m, né à Survilliers. En octobre 1912, il est appelé sous les drapeaux, il a 21 ans. Un an plus tard, en novembre 1913, il est nommé caporal, puis lors de la mobilisation en août 1914, il est nommé sergent. Il part au combat dès le 20 août dans une offensive violente et soudaine lancée dans les Ardennes et à la frontière du Luxembourg. Le 22 août, le 54^e RI combat devant Longwy. Et c'est là, à Cutry, à quelques kilomètres au sud de Longwy, qu'il est blessé et fait prisonnier. Il ne connaîtra pas le recul des armées françaises. Il sera emmené en captivité en Allemagne au camp d'Alten-Grabow. Il y décèdera plus de neuf mois plus tard des suites de ses blessures, et d'une pneumonie le 6 juin 1915. Ce camp fut aussi le camp où fut fait prisonnier Maurice Chevalier. Camp ensuite reconnu pour la dureté de l'internement. Le général commandant du camp disait : « *Il faut que chacun rende obéissance absolue aux ordres des sentinelles et des gardes. Vous aurez à travailler. Chaque paresse, chaque négligence pendant les heures de*

travail sera sévèrement punie ! »

Célibataire et maçon à Mortefontaine avant son service militaire, il venait d'être domicilié à Paris en mai 1914. C'est à cette adresse de Paris que fut envoyé plus de trois mois plus tard, le 4 septembre 1915, un courrier du 54^e RI faisant part de son décès. Un long délai avant que la Croix-Rouge ou les autorités allemandes ne fassent part de son décès aux autorités françaises. Nul ne sait, aujourd'hui, comment ensuite sa famille en fut informée ? Mais depuis, Georges repose dans notre cimetière communal.

JULES LEJEUNE

Jules Lejeune, du 70^e RI, 24 ans, 1.68m, né à Survilliers. Comme Georges Lambert, il a été appelé sous les drapeaux en octobre 1912, il a aussi 21 ans. En juin 1915, il est donc soldat depuis plus de deux ans et demi dont dix mois depuis le début de cette guerre. Il est célibataire, lui aussi travaille dans l'entreprise de maçonnerie générale Lejeune, bien connue à Survilliers. Il est certain que cette entreprise a travaillé pour la cartoucherie. Aujourd'hui des Survillois habitent dans des maisons construites pour les employés de la cartoucherie, par l'entreprise Lejeune. La famille Lejeune aurait même habité la maison qui abrite aujourd'hui le bureau de poste. Jules a sans doute été informé de la mort et disparition de son jeune frère Alphonse. La vie est bien précaire dans cette maudite guerre. A priori, rien ne devait lui arriver le 12 juin, son bataillon est en réserve à Sainte Catherine dans la Somme, à six kilomètres du front. Mais le camp est bombardé. Grièvement blessé, il meurt des suites de ses blessures. C'est ainsi qu'est rédigé le courrier au maire le 15 juillet 1915 soit plus d'un mois après sa mort. Trois mois après la mort d'Alphonse, Emile Dhuicque a de nouveau cette lourde tâche et épreuve pour lui-même et la famille d'annoncer la mort de ce second fils qui depuis repose dans notre cimetière.

GUERRE 1914-1918

LUCIEN CLÉMENT

Lucien Clément, du 155^e RI, 28 ans, 1.72m, né à Louvres. Il fait son service militaire d'octobre 1908 à septembre 1910. Célibataire et ouvrier agricole chez Berson, une ferme de Saint Witz, il devient soutien de famille lors du décès de son père en 1913. Lucien est cependant mobilisé en août 1914 au 150^e RI, puis passe au 155^e RI en février 1915. En 1911, il habite au lieu-dit *Les Guepelles* à Survilliers. Sa mère y restera seule avec ses trois filles en décembre 1914 lorsque son deuxième et dernier fils, Désiré, sera à son tour mobilisé. Lucien est tué et porté disparu le 30 juin 1915 au *Bois de la Gruerie* en Argonne, au nord de Vienne-le-Château à moins de 4 km de *La Harazée* où fut tué six mois auparavant Maurice Lebon. Ceci sans doute sous le déluge de feu de l'attaque allemande qui bombardait les lignes durant quatre heures. Sa mère, veuve depuis deux ans, ne sera prévenue de sa disparition qu'après le 15 août 1915, ainsi que le précise le courrier du régiment remis au maire de Survilliers. Avec ses trois filles, sa mère Louise perdait ainsi le second homme de la maison en moins de deux ans. Il repose depuis, quelque part, dans cette terre d'Argonne.

EDMOND DELIGNY

Edmond Deligny, du 39^e RI, 28 ans, 1.62m, né à Seugy. Il a le même âge que Lucien, et fit lui aussi son service militaire d'octobre 1908 à septembre 1910. Edmond épouse Marie Pinchot à Fosses en 1911. Ils ont trois enfants. En 1915 le plus âgé a sept ans et le petit dernier un an. Tous nés à Fosses où ils habitent jusqu'à leur déménagement à Survilliers en 1913, dans une maison appartenant au maire, monsieur Dhucque. Edmond est employé des chemins de fer. Mobilisé en août 1914, il devient caporal en février 1915. Son régiment est engagé dans cette 3^{ème} offensive et bataille de l'Artois de 1915. Il y sera tué un jour après ses débuts, le 26 septembre à Neuville Saint Vaast à 10 km au nord d'Arras. Tué et lui aussi disparu, comme l'indique l'état de constatation du 15 octobre. Sa veuve, Marie, ne sera prévenue que bien après. Tout laisse croire que l'avis de décès fut envoyé à Fosses avant d'être retransmis à Survilliers. Marie devra dès lors s'occuper seule de ses trois enfants. Cette terre d'Artois l'a enseveli pour toujours.

PAUL THEROINE

Paul Theroine, du 350^e RI, 35 ans, 1.57m, né à Coye-la-Forêt. Ajourné pour faire son service militaire en 1901, il le fera ensuite de novembre 1902 à septembre 1904. Puis suivront deux périodes de réserve d'un mois en 1907 et 1910. Il est lui aussi mobilisé en août 1914, au 150^e RI. Son âge le fait verser dans un régiment de réserve le 350^e RI (comme le fut Georges Flamant tué en 1914). On peut donc penser que Paul a marché et combattu auprès de Georges. Comme son père Paul, il est peintre en bâtiment. En 1906, il habite Survilliers, puis épouse Marie Mony à Paris en 1910 où ils habitent quelques années avant de revenir à Survilliers en 1912, l'année où naîtra leur seul enfant. Son régiment est engagé dans l'offensive de Champagne dès fin septembre. Il fut tué dans un lourd bombardement le 5 octobre à Souain, 40 km à l'est de Reims et 30 km au nord de

Chalons. Mais ce n'est qu'en novembre une fois encore qu'Emile Dhucque, muni de l'avis de décès en date du 29 octobre, Marie Theroine de la mort de son mari. Elle ne savait pas encore que quelques mois plus tard, elle allait perdre son unique fils Robert. Paul quant à lui repose dans la nécropole militaire de Suippe dans la Somme.

Ainsi se terminait cette seconde année de guerre. Un lourd bilan, pour Survilliers, neuf soldats tués, quatre veuves, et dix orphelins, qui ne deviendront pupilles de la nation qu'en 1919. Le maire durant toute cette période eut cette lourde tâche de prévenir les familles. Quant au curé de l'église Saint Martin, celle de prier avec les familles, pour les combattants.



Cet ouvrage est disponible à la vente au prix de 15 euros à la bibliothèque de Survilliers.

BILLARD CLUB

VENEZ DÉCOUVRIR LE BILLARD FRANÇAIS !

HISTORIQUE DU BILLARD

En France, à ses débuts, le billard était pratiqué à même le sol, comme une variante du jeu de croquet. On raconte que c'est Louis XIV qui, regrettant de ne pouvoir y jouer en hiver, l'aurait fait passer sur une table, donnant naissance au billard. Le jeu de billard de l'époque se différencie du croquet par le fait de pousser les billes non plus avec la tête des cannes mais avec l'extrémité du manche.

Le billard français tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'apparaît qu'en 1850. Il est aussi appelé billard carambole ou billard à trois billes. Le nom de billard carambole provient du nom carambole, qui dans ce sport désigne la bille rouge, mais aussi du verbe caramboler qui signifie heurter quelque chose qui sous le choc heurte à son tour quelque chose d'autre.



LE BILLARD FRANÇAIS, EN QUOI CELA CONSISTE ?

C'est un jeu d'adresse qui se pratique en général à un ou deux joueurs. Chaque joueur doit obtenir un certain nombre de points pour gagner la partie.

Chaque joueur se voit attribuer une bille. Avec l'aide de sa queue, il doit parvenir à la faire entrer en contact avec les deux autres. Chaque fois que cette condition est remplie, le joueur marque un point et peut continuer à jouer à moins qu'une faute soit commise. Quand il échoue, c'est à son adversaire de jouer et ainsi de suite.

QUELQUES DIFFÉRENCES ENTRE LE BILLARD FRANÇAIS ET LES AUTRES SORTES DE BILLARD

Il n'est pas rare de confondre les différentes sortes de billard car il en existe plusieurs types (français, américain, snooker et blackball).

Contrairement aux autres variétés de billard, le billard français ne présente pas de trous dans la table ou dans les bandes. Il se joue avec seulement trois boules, en général deux

blanches et une rouge ou une blanche une jaune et une rouge. En comparaison, le billard américain lui se joue à 16 boules, à savoir une blanche et 15 boules colorées, numérotées de 1 à 15. Il existe trois variantes de jeu pour ce type de billard.

Le blackball quant à lui est surtout joué dans les bars du fait de la petite taille de sa table. Il se joue avec 16 billes (7 rouges, 7 jaunes, une noire et une blanche). Le but du jeu est de rentrer toutes les billes d'une même couleur avec la boule blanche et finir la partie en rentrant la boule noire.

A l'inverse, le snooker est le billard qui se joue sur la table la plus grande. Il se joue avec 14 billes rouges, une noire, une rose, une bleue, une verte, une marron, une jaune et une blanche.

Le but du jeu est de marquer des points en rentrant les boules rouges et les autres boules colorées avec la boule blanche.



LE BILLARD CLUB DE SURVILLIERS

Créé en 1989, l'association *billard club de Survilliers* a su perdurer et regroupe désormais 36 membres venant de Survilliers et des alentours. Au billard club de Survilliers on peut venir jouer au billard français exclusivement, de 15 à 99 ans, sans distinction de sexe. L'association propose six billards français à disposition sans limitation de jours et d'horaires dans une salle de 200 m². La salle peut accueillir environ 20 personnes en même temps dont 12 joueurs effectifs et pour faciliter le roulement des joueurs, les parties sont limitées à 30 reprises par partie. Une reprise équivaut au passage d'un joueur à un autre. Une fois la cotisation annuelle de 60 € payée pour les habitants de Survilliers ou de 80 € pour les extérieurs, chaque membre a accès à la salle quand il le souhaite grâce à un badge.

Le club a une activité essentiellement de loisirs mais il organise des matchs amicaux avec la ville de Chaumontel notamment.

Le saviez-vous ?

Les tables de billard de l'association sont chauffées à une température d'environ 38°C. En effet, l'ardoise située sous la table réagit à la chaleur, ce qui a pour effet de tendre le tapis améliorant ainsi le roulement des boules.

DANSE DE SALON

« ON Y DANSE... »

LA DANSE EST UN MOYEN D'EXPRESSION, SANS DOUTE L'UN DES PLUS ANCIENS ET DES PLUS UNIVERSELS QUI SOIENT. LA DANSE EST JOIE, PLAISIR DE SE MOUVOIR AVEC ÉLÉGANCE ET HARMONIE SUR DES AIRS MUSICAUX QUI PEUVENT ÊTRE GAIS, ROMANTIQUES, LANGOUREUX OU PASSIONNÉS.

LA DANSE DE SALON EN QUOI CELA CONSISTE ?

La danse de salon désigne l'ensemble des danses pratiquées dans les salons, dancings, bals, mais aussi dans les soirées, les thés dansants. Rock, salsa, valse ou tango, n'hésitez pas... Entrez dans la danse !

UN ATELIER OÙ IL FAIT BON VIVRE

Partie intégrante de l'Association des Parents d'Elèves de Survilliers (A.P.E.S.), l'Atelier Danse de Salon a ouvert ses portes en septembre 2000. Un atelier, où respect, sympathie et bonne humeur rythment les soirées des Survillois et des communes environnantes.

Outre le tango, le cha-cha-cha, la valse et autres danses de bal, l'atelier a initié bon nombre de jeunes filles à la Danse Orientale de 2005 à 2012, puis a proposé trois années de Flamenco. Faute de participantes, ces deux ateliers ont laissé la place au chant depuis 2014, laissant ainsi libre cours aux délires de Valérie, l'animatrice, toujours en quête d'amélioration en matière de spectacle.

C'est ainsi que le gala du 13 juin dernier intitulé *Salut les Copains* a été entièrement chanté par quelques participants dans une ambiance de franche rigolade.

Pour permettre aux adhérents de se retrouver en dehors des cours de danse, trois repas dansants sont organisés (soirée de Noël, soirée costumée, soirée de fin d'année) ainsi qu'une sortie annuelle.

Les cours se déroulent le jeudi soir de 20h à 21h30 à la salle des fêtes de Survilliers ou une cotisation de 50 € vous sera demandée. Les cours de chant et de danse de salon ne sont pas dissociables.



CONTACT

Valérie Marie

Tél. : 01 34 68 34 35



TIR SPORTIF

UN SPORT DE PRÉCISION ET DE CONCENTRATION



LE TIR SPORTIF C'EST QUOI ?

Qu'il soit pratiqué aux 10 mètres comme c'est le cas des écoles de tir, aux 25 mètres pour les pistoliers ou au 50 mètres pour les carabiniers, le tir est un sport individuel. Cela ne signifie pas que l'on se confronte à des adversaires, mais plutôt contre soi-même.

Une fois le match commencé, le tireur est seul maître de sa performance. À chaque plomb ou balle tirée, c'est son propre classement qui est en jeu. Du moins, c'est le cas lors de compétitions individuelles.

SURVILLIERS UNE ÉQUIPE DE COMPÉTITEURS, UNE ÉQUIPE DE CHAMPION



Les compétitions par équipe sont l'occasion d'affirmer que le tir sportif est un sport collectif.

Depuis le début de l'année, les deux équipes carabine adultes et école de tir se sont distinguées à tous les niveaux : départementaux, régionaux puis nationaux le samedi 21 mars 2015.

L'équipe adulte

Composée des cinq tireurs, Eric Jauneau (capitaine d'équipe), Guillaume Valois, Sandrine

Hagard, Noëllie Evenot et Claire-Emeline Auduc, l'équipe confirme sa place en première division parmi les meilleurs clubs français après une médaille d'or aux championnats départementaux et une médaille d'argent aux championnats régionaux.

L'équipe école de tir

Elle est constituée d'un tireur pour chaque catégorie.

En poussin, Pierre-Laurent Auduc, en benjamine, Tiphaine Lechien et en minime Anaëlle Cauvin. Médaillés d'or dans le Val d'Oise et l'Île-de-France, ils terminent 14^{ème} nationaux (sur une quarantaine d'équipes qualifiées), un résultat admirable pour leurs premiers championnats de France.

UNE PLUIE DE MÉDAILLES

Cette moisson de médailles s'est confirmée dans la suite de la saison. Les jeunes ont remporté le Challenge Régional équipe



lors du critérium à Montereau-Fault-Yonne. Ils ont dominé les championnats départementaux de Roissy (7 podiums, 4 titres de champions) et surtout marqué les esprits aux Championnats Régionaux du Perray-

en-Yvelines, avec 13 médailles au compteur dont 4 en or pour Anna Ribeyrol et Anaëlle Cauvin en réalisant des scores les plaçant dans les 15 meilleurs tireurs de France pour la catégorie minime fille/garçon confondus.

Résultat inédit de mémoire des anciens du club, elles sont montées ensemble 4 fois sur le podium le même jour.

La saison s'est clôturée par les participations aux Championnats de France.

Les plus grands ont concouru en individuel à Moulins mi-juillet puis en équipe à Chatenoy-Le-Royal mi-septembre.

Même si aucun podium national n'est venu clôturer la saison, de nombreuses places très honorables dans les 10 premiers des classements nationaux permettent d'envisager l'avenir sereinement avec les tireurs actuels.



BILAN DE FIN DE SAISON

Néanmoins, cette nouvelle année est marquée par une diminution significative du nombre de jeunes tireurs en école de tir. Un effort de promotion du tir sportif sera donc engagé afin de recruter la relève. Ainsi, une section UNSS devrait être mise en place avec le collège de Fosses.

L'esprit d'équipe qui règne au sein du club qui approche la centaine d'adhérents additionné aux bons résultats devraient être de bon augure pour faciliter de futurs recrutements. Notons que les tirs ont fréquemment lieu sur cible électronique pour les différents championnats de France. Nos tireurs n'ont pas été perturbés car l'association dispose depuis peu de ce type d'équipement grâce au soutien de la société MPgaz.



Retrouvez le club de tir en interview vidéo sur notre site internet

www.survilliers.fr



L'ETAT MET À MAL NOS FINANCES COMMUNALES, ET À MAL VOTRE AVENIR !

La réduction des dotations de l'Etat aux communes n'est pas une nouveauté, nous vous l'annonçons. Nos budgets ont été bâtis en prenant en compte ce triste état de faits, limitant par là même notre capacité d'investissement. Comme si cela n'était pas suffisant, après le vote de budget, fin avril, nous avons été informés d'une nouvelle réduction de 50 000€ ! Et énième nouveauté, au mois de septembre, nous sommes informés par la Préfecture que nous devons nous acquitter au titre du Fond de péréquation (fond servant à la redistribution de la richesse entre communes) de la modique somme de 52 000€, lorsque en 2014 nous payions 9000€ (ces 9000 € figurant bien évidemment au budget). N'oublions pas que nous figurons au 165ème rang des communes les plus pauvres du Val d'Oise (sur 185 communes), donc la redistribution...

Que le gouvernement affaiblisse les communes, c'est un parti pris. Qu'il souhaite renforcer l'intercommunalité, soit ! Mais quelle intercommunalité dans notre cas ? Une intercommunalité à 300 000 habitants, où la taille, la population et les intérêts des communes n'ont rien à voir. En parallèle, les collectivités (départements et régions sont remaniés), avec des économies à la clef ? Pas partout. Prenons notre Conseil Départemental : les circonscriptions ont été agrandies (d'où une réduction théorique du nombre de conseillers) ; or, pour chacune d'entre elles, on compte 2 conseillers, soit au total plus de conseillers départementaux (39 contre 44 auparavant). Cherchons la logique.

N'y voyez là aucun débat partisan. Uniquement des faits, de tristes faits, qui annoncent un avenir bien sombre. Quels sont les leviers pour les communes ? : tout d'abord réduire l'investissement, puis augmenter les impôts locaux et enfin supprimer les services aux habitants. Quelle serait notre vie de Survillois sans activité périscolaire (accueil du matin/du soir, centre de loisirs), sans soutien à nos associations, sans crèche, cantine, soutien aux anciens, aide sociale... Nous vous laissons imaginer.

Ce scénario catastrophe est bel et bien en marche.

Nous refusons de nous conformer à cette fatalité. Notre Maire, depuis le mois d'avril, multiplie les courriers en Préfecture : un courrier par semaine en moyenne a été envoyé et malheureusement à cette heure, aucune réponse concrète.

Nous avons participé à la journée nationale du 19 septembre rassemblant à Cergy les élus du 95 s'insurgeant contre le plan du gouvernement de réduction des dotations de 30%.

Mais tout cela n'est certainement pas suffisant.

Nous continuerons de rechercher des solutions pour augmenter nos ressources, pour ne pas faire disparaître les services aux habitants. L'installation d'entreprises nouvelles, génératrices d'emplois et de revenus n'est pas un luxe, c'est une nécessité !

Nous refusons de voir mourir notre village !

Groupe minoritaire

NON AU BÉTONNAGE DE SURVILLIERS !

L'historique de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) éclaire bien à quelles menées dommageables pour Survilliers s'est livré le maire : En 2012, la municipalité s'engageait dans la révision du PLU, document juridique qui détermine l'urbanisation de Survilliers pour les 20 à 30 prochaines années. En 2013, un projet fait l'unanimité et répond aux besoins d'une évolution maîtrisée de notre commune, et permet d'accueillir la Gendarmerie. Trois mois après les élections municipales le maire trahit ses électeurs ! Il présente au Conseil municipal le projet d'un promoteur appelé « éco-quartier rural de Survilliers » qui consiste en l'aménagement d'un centre commercial d'une vingtaine d'enseignes et 700 places de parking le long de la RD 317, en face des zones désaffectées entre Brico-dépôt et Lidl. Soient **20ha d'urbanisation : mais dans le programme électoral, aucune mention pour ne pas éveiller les soupçons.**

Les Survillois sont donc abusés : en effet, c'est dans un salmigondis où se mélangent SCOT, SDRIF, et loi ALUR qu'on tente de les convaincre, dans le bulletin municipal, que notre commune est contrainte d'accepter cette modification. Alors que les documents juridiques cités sont obsolètes, ou non prescriptifs, et que les textes législatifs évoqués laissent croire à l'obligation de l'étalement urbain... la ficelle est un peu grosse ! Néanmoins, la municipalité a payé, une seconde fois -avec l'argent des contribuables- le cabinet d'étude pour réécrire le PLU et répondre aux exigences du promoteur. Si le PLU « remanié » est adopté, le promoteur pourra, à sa guise, construire une zone commerciale, ou prolonger la zone industrielle avec ses entrepôts.

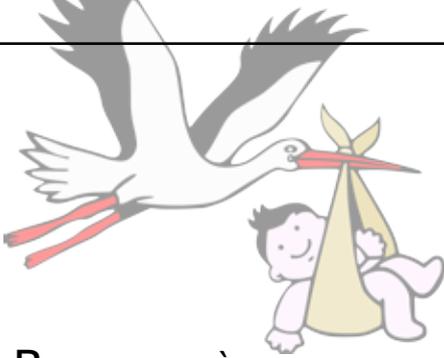
Prochainement le projet de PLU sera soumis à un Commissaire enquêteur qui recueillera l'avis de la population. **La pétition que nous avons lancée l'an dernier « Survilliers notre village » lui sera transmise. Signez-la et faites signer !**

En 1983, élu au sein d'une équipe qui avait défendu notre patrimoine paysager, le maire aujourd'hui rompt avec cette vision de protection de l'environnement devenue grande cause mondiale, pour satisfaire aux intérêts d'un promoteur. Pourquoi ? Pourquoi 30 ans plus tard, ce même élu cède-t-il « au chant des sirènes » d'un promoteur ?

Cette manière éhontée et amoralisée de pratiquer la politique locale est intolérable à l'heure où les Français n'accordent plus aucun crédit à la classe politique en général. A Survilliers le maire se croit le droit de brader notre village. Ne le laissons pas faire, protégeons Survilliers !

NB : Écrivez-nous pour recevoir la pétition, la signer et la faire signer !

Anthony ARCIERO
anthony.arciero@valdoise.fr



BIENVENUE À

Liam FAUVIN né le 7 avril 2015
 Ange TRIDEAU né le 16 avril 2015
 Yohan BIROT né le 22 avril 2015
 Aliyah KHETTAL née le 23 avril 2015
 Naël BOUKEROUI-DUPONT né le 4 mai 2015
 Nayla BISSON née le 8 mai 2015
 Djanelle ROLAND née le 26 mai 2015
 Loélia GROGNARD née le 26 mai 2015
 Soumeya GHENAÏM née le 30 juillet 2015
 Lucas PIROU né le 28 août 2015

ILS SE SONT UNIS À SURVILLIERS

Olivier BUR et Laurence ROSSI le 18 avril 2015
 Noureddine BEN CHECK et Adeline-Sophie PARREIRA le 25 avril 2015
 Sébastien RAFTON et Dalila BEAUDAUX le 19 juin 2015
 Jean-Claude GUILBERT et Bernadette GUE le 20 juin 2015
 Belkacem KEMACHE et Lucie SAINGIER le 4 juillet 2015
 Eric DEBOVE et Alexandra FOURNEUF le 5 septembre 2015
 Hocine DAHMAT et Nadia AMEUR le 12 septembre 2015

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Jacques JAMA (73 ans) le 17 avril 2015
 Paulette DESBOIS (84 ans) le 20 avril 2015
 Mireille Jeannette CLAUDEL (80 ans) le 30 mai 2015
 Evelyne Marguerite DEPREZ (62 ans) le 10 juin 2015
 Vincent Jean-Philippe VIGIER (48 ans) le 26 juin 2015
 Nicole Andrée THIOUX (75 ans) le 24 juillet 2015
 Lucien Jean ANTHEAUME (89 ans) le 2 août 2015
 Gisèle Bernadette THEROINE (80 ans) le 6 août 2015
 Antonio DE OLIVEIRA PEREIRA (88 ans) le 23 août 2015

Service État Civil : Sandrine Ladame - 01.34.68.16.84 - sladame@roissy-online.com

SURVILLOIS A L'HONNEUR



RAYANE DEBAH, CHAMPION DE FRANCE DE BOXE THAÏ

Le 8 mai dernier à Lisses, la ville de Survilliers a été représentée lors du Championnat de France Muay Thai - Assaut Educatif par Rayane Debah.

Jeune compétiteur du club de Survilliers, il gagne en finale par ko au cours du 3^{ème} round sur un coup de pied sauté retourné.

La municipalité félicite Rayane Debah qui remporte ainsi le titre de Champion de France.

Ci-contre, l'entraîneur Christophe Guesnier et son champion.

ALINE TOUSSAINT : PLUS DE 42 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES

Native de Survilliers, Aline TOUSSAINT est entrée toute jeune à la mairie de Survilliers.

Les anciens vous diront qu'ils se souviennent encore du regard azur de la petite nouvelle.

Tout au long de ses 42 ans de carrière au service des Survillois, elle a géré avec beaucoup de compétence le service des affaires scolaires. Cette 42^e rentrée scolaire a donc pour Aline une saveur toute particulière !

En plus du scolaire, Aline s'est très longtemps occupée de l'organisation des élections. La gestion du cimetière communal est également une lourde tâche qui lui incombait.

Nous souhaitons à Aline une très bonne retraite entourée de son mari, de ses enfants et de son petit-fils.



Concert

Le chant des poètes

Arcadelt ou l'Antiquité en musique

Les compositeurs de la Renaissance relisent
l'Antiquité

Musiques d'Arcadelt, Cléreau et Ferrabosco



Barbara Kusa : Soprano

Brian Cummings : Contre-ténor

Antoine Jomin : Ténor

Stéphanie Petibon : Luth

Julia Griffin,

Federico Yacubsohn,

Damien Lecerf : Violes de gambe

Rafaelle Rinaudo : Harpe

Benoît Damant :
Récitant et direction

Samedi 10 octobre 2015 à 20h00

Eglise Saint-Martin

Survilliers

Entrée libre

Renseignements:
contact@ensemble-entheos.com

Avec la participation de l'école municipale de musique de Survilliers
(ensemble intercommunal de flûtes dirigé par Sylvie Gohin)